

**DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE D'EYMEUX**

*Publié sur le site internet le 26 janvier 2023*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois le **23 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : **10**

Votants : **14**

Date de la convocation : **17/01/2023**

**Etaient présents** : BAR Fabrice, CHAMPAUZAC Alexandra, CHARRASSON Jeanine, DAVID-BERTHAUD Sylvia, EMERY Fabien, GINOT Nicolas, GUICHARD Barbara, MOLIN Jonathan, MONNET Carole, VIOSSAT Karine.

**Etaient excusés** : AYGLON Elodie, BURAIIS Laurent, GRILLERE Marion, PONCE Jérémy, VIGNON Henry,

Monsieur Laurent BURAIIS a donné pouvoir à Monsieur Fabien EMERY pour voter en son nom.

Madame Marion GRILLERE a donné pouvoir à Madame Barbara GUICHARD pour voter en son nom.

Monsieur Jérémy PONCE a donné pouvoir à Madame Alexandra CHAMPAUZAC pour voter en son nom.

Monsieur Henry VIGNON a donné pouvoir à Madame Karine VIOSSAT pour voter en son nom.

Madame Barbara GUICHARD est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : 2023-01-03 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) – Election des membres du Conseil d'Administration**

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 2 juillet 2020 portant fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'action Sociale (C.C.A.S) à quatre et leur désignation,

Vu la démission de Monsieur Franck GERVASON qui a été acceptée par Madame la Préfète de la Drôme en date du 18 novembre 2022,

Considérant que Monsieur Franck GERVASON avait été désigné pour siéger comme membre représentant la commune au sein du conseil d'administration du C.C.A.S,

Il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre au conseil d'administration du C.C.A.S.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PROCEDE** à l'élection d'un nouveau membre au conseil d'administration du C.C.A.S.

Est candidat :

- Monsieur Nicolas GINOT

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

|   |    |
|---|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne   | 14 |
| A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0  |
| RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés  | 14 |

A obtenu :

- Monsieur Nicolas GINOT                      14 Voix

Monsieur Nicolas GINOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé membre au conseil d'administration du C.C.A.S en remplacement de Monsieur Franck GERVASON, démissionnaire,

- **RAPPELLE** la liste de ses quatre administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale :

- CHARRASSON Jeannine,
- GINOT Nicolas,
- GUICHARD Barbara,
- VIOSSAT Karine

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 26 janvier 2023.

Le Maire,  
F. BAR

